

IMPRESA SÌ

o Objectif du concours

Dans le cadre de la manifestation L'Impresa Sì, l'ADEC (Agence du Développement Economique de la Corse) et Inizià, qui porte l'incubateur d'entreprises innovantes, ont décidé de lancer un concours afin de promouvoir l'esprit d'entreprendre et l'envie de créer sur notre territoire.

o Qui peut concourir ?

Tout-e étudiant-e inscrit à l'Université de Corse, dont le projet est de créer une entreprise innovante ou une startup. (Attention, ne peuvent concourir les entreprises déjà créées !)

o Pour quel projet ?

Tout projet de création d'entreprise innovante ou startup. Il peut s'agir d'innovation technologique, d'innovation d'usage, de commercialisation....

o Quelle récompense ?

- Un prix remis par l'ADEC d'une valeur de 5000€
- Un prix remis par Inizià sous la forme d'un accompagnement et d'une expertise
- Un prix remis par Code4corsica propulsé par A Prova propose aux lauréats de se rendre au Waq 2018 à Quebec
- et d'autres récompenses pour l'ensemble des participants

Comment participer ?

Les candidats doivent envoyer sous PDF un dossier répondant aux critères suivants :

- Décrire le ou les porteur(s) de votre projet
- Définir l'origine de votre idée (à quel besoin précis répondez-vous et quels sont les grands avantages procurés à vos clients potentiels ?)
- Développer votre projet de manière détaillée
- Décrire le caractère innovant du projet
- Quels sont les éventuels risques du projet ainsi que sa concurrence ?
- Indiquer le/les éventuels modèles économiques

Suite à votre candidature, les projets seront présélectionnés par un jury au sein de l'université et les 4 finalistes seront présentés au concours Impresa sì.

Le PDF doit être envoyé par email à l'adresse suivante pagni@univ-corse.fr au plus tard le 2 mai 2017.